

Vendredi

20

Décembre
2019

Les infos en ligne du SNUipp 63



Faits et méfaits

La République des petits marquis et des faquins

Pendant que le mouvement contre la réforme des retraites s'installe dans la durée et que la mobilisation ne faiblit pas, revenons sur quelques faits d'hiver même si nous sommes en avance sur le solstice prévu le 22 décembre.

A Clermont-Ferrand, c'est le mari de la Préfète, qui s'est lâché en adressant à ses abonnés des tweets contre les immigrés, contre l'Europe et contre les fonctionnaires lesquels il a traités d'incompétents et de fainéants. Des révélations du quotidien La Montagne – Centre-France qui dans un grand élan d'indépendance journalistique a par ailleurs dévoilé que le monsieur de la Préfète disposait d'un bureau dans un espace public de l'Hôtel de la République pour préparer des concours, gérer les travaux d'une ferme et la location d'un appartement. C'est à juste titre que lors d'un Comité technique, la CGT a exprimé son indignation et condamné ces agissements qu'elle a assimilés à des pratiques féodales.

Au Cendre, c'est un maire de seconde zone, en quête de notoriété depuis un quart de siècle qui joue les petits bras. Au cours d'une réunion publique, désignant les enseignantes et les enseignants d'une école de la commune, il a déclaré « les maîtresses, elles nous emmerdent. Je leur ai déjà dit qu'elles s'occupent de leurs fesses ». Les propos ont été enregistrés et nous ont été rapportés par une honorable citoyenne. Il faisait suite à la question d'un parent

d'élève, à propos du temps péri-scolaire et du nombre d'ATSEM par classe. Des propos de caniveau inacceptables, de la part d'un élu de la République certainement soucieux de mettre son auditoire à son très bas niveau de culture et de réflexion.



A Paris, c'est un amnésique de 72 ans, Jean-Pierre Delevoye, qui a finalement quitté le gouvernement après la révélation d'erreurs et de négligences dans sa déclaration d'intérêts. En tout, le haut-commissaire à la réforme des retraites, cumulait treize mandats, dont deux rémunérés depuis son entrée au gouvernement, ce qui est interdit par la constitution. Mais c'est surtout sa fonction d'administrateur au sein de l'Ifpass, l'Institut de formation de la profession de l'assurance, qui montre les liens étroits qu'elle entretient avec le pouvoir politique. Cette connivence ne fait que renforcer la volonté du gouvernement d'affaiblir le système français par répartition au profit d'un système par capitalisation. Pour augmenter leur pension, les cotisants

souscriraient des prêts immobiliers ou financiers, proposés par les assureurs. Delevoye se retrouve donc en plein conflit d'intérêts, ce qui n'a pas échappé à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP), laquelle a décidé de saisir la justice mercredi 18 décembre.



Quant au petit nouveau qui vient de rentrer au gouvernement en remplacement

de Delevoye, Laurent Pietraszewski, il a fait ses classes chez Auchan comme DRH où il aurait notamment "fait mettre en garde à vue une déléguée syndicale qu'il soupçonnait d'avoir donné un petit pain à une employée." Durant l'été 2019, alors qu'il était élu député depuis 2017, il a perçu près de 72 000 €uros au titre de ses indemnités de licenciement. Selon l'Huffpost quelques doutes planent sur la justification de cette somme...

Et ce sont les mêmes qui s'en prennent aux fonctionnaires et qui chaque jour cassent un peu plus les services publics. Autant de raisons pour renforcer la mobilisation contre la réforme des retraites mais aussi contre celles et ceux qui profitent de leur situation politique ou sociale pour se croire au-dessus des lois tout en donnant des leçons de morale et de solidarité à leurs concitoyens.



**PAS DE TRÊVE DE NOËL
SANS RETRAIT DE LA
RÉFORME DES RETRAITES**



1er syndicat des enseignants du 1er degré

Bonnes vacances quand même et bonnes fêtes de fin d'année. On reste mobilisé-e-s



Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et des professeurs de collège
Section du Puy-de-Dôme

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND

Tél 04.73.31.43.72 & 09.63.28.56.75 # snu63@snuipp.fr